

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 10 juin 2020

DELIBERATION

2020/17 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE L'EXERCICE 2020

Il vous est présenté le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2020 qui prend en compte pour sa section de fonctionnement l'affectation du différentiel entre les crédits ouverts et les dépenses réalisées de l'exercice 2019.

Comme pour le budget primitif, la section de fonctionnement de ce budget supplémentaire est présentée selon le modèle de la Loi Organique des Lois de Finances (LOLF - arborescence par politique publique) : Mission - Programme – opération, les trois niveaux étant définis dans le règlement financier.

Le budget supplémentaire 2020 est composé de l'affectation du différentiel de crédits constaté et approuvé au compte administratif de l'exercice 2019 d'un montant de 176 790,69 euros

Ce montant est destiné selon le premier niveau de l'arborescence politique aux missions suivantes :

MISSION	BP 2020	BS 2020
Attractivité économique et rayonnement	84 768,00 €	84 768 €
Cadre de vie	1 045 053,28 €	1 045 053,28 €
Citoyenneté et proximité	121 190,00 €	121 190,00 €
Culture	467 846,00 €	492 846 €
Enfance éducation	2 020 754,60 €	2 107 483,65 €
Grand projet et urbanisme	75 400,00 €	75 400 €
Logement habitat	7 100,00 €	7 100,00 €
Patrimoine	1 748 686,49 €	1 789 886 €
Ressources et moyens	1 161 850,63 €	1 177 612,04 €
Solidarité jeunesse	1 424 150,00 €	1 424 150,00 €
Sports	326 250,00 €	326 250,00 €
TOTAL	8 483 049,00 €	8 659 839,69 €

Voici les opérations inscrites pour le budget supplémentaire 2020 :

Enfance éducation :

Ecoles privées 8 980,25 euros
Restauration scolaire 77 748,40 euros

Culture :

Médiathèque 25 000,00 euros

Patrimoine :

Fluides	35 000,00 euros
Gestion et entretien bâtiments ressources et moyens	6 200,00 euros

Ressources et moyens :

Formation des agents	5 091,50 euros
Comptabilité	9 170,54 euros
Lomme puce	1 500,00 euros

ADOPTE A LA MAJORITE,

Abstentions : Mme ACS - M. HENRI (pouvoir) - M. DUEZ.

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme